



Bien réussir sa migration

Chère Cliente, Cher Client,

Ce guide vous permet d'installer votre nouveau logiciel et de récupérer les données de votre ancienne version.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne utilisation de votre logiciel.

Bien cordialement,
L'équipe Ciel.

Sommaire

Installation du logiciel	1
Introduction	1
Lancez le CD-Rom de votre logiciel.....	1
La page d'accueil du CD-Rom	1
Lancez la procédure d'installation	1
Référez-vous auprès de notre Service de référencement.....	3
Vous utilisez une version de Ciel Compta supérieure ou égale à la version 2006 (version 12.00) ou une version Evolution supérieure ou égale à 5	6
Vous utilisez une version de Ciel Compta inférieure ou égale à la version 2005 (version 11.10) ou une version Evolution inférieure ou égale à 4.10	7
Récupération des anciennes versions	8
Présentation.....	8
Les éléments non récupérés	8
Contrôles avant récupération	9
Informations complémentaires avant récupération.....	9
La récupération de votre ancien dossier	10
Vérifications après récupération	16
Nouvelle interface du logiciel.....	17
Les fenêtres	17
Affichage et recherches.....	18
Boutons de commande	19
Icônes de liste	19
Modifications fonctionnelles majeures	19
Nouveaux accès	20
Les nouveautés de la version Ciel Compta Evolution 5.40	21
Réviser une immobilisation.....	21
L'approche par composant avec éclatement de l'immobilisation	24
Disparition progressive de l'amortissement dégressif seul et passage à la méthode dérogatoire	26
Questions - Réponses.....	29

Installation du logiciel

Introduction

Nous allons détailler dans un premier temps l'installation de cette nouvelle version de **Ciel Compta**.

Nous verrons ensuite les modifications réalisées par l'installateur sur votre ordinateur.

Pour la bonne compréhension de cette documentation, vous devez connaître la version que vous utilisez jusqu'à maintenant. Pour cela :

1. Ouvrez votre ancien dossier.
2. Activez la commande **À PROPOS DE CIEL COMPTA** du menu **?**.

Le numéro de version est indiqué dans la fenêtre qui s'affiche.

Lancez le CD-Rom de votre logiciel

1. Insérez le CD-Rom dans le lecteur prévu à cet effet.
 2. Attendez l'ouverture automatique du CD-Rom.
- ☞ Si le CD-Rom ne s'ouvre pas automatiquement au bout de quelques secondes, vous devez effectuer les opérations suivantes :
1. Cliquez sur le bouton [Démarrer] et sélectionnez la commande **EXÉCUTER**.
 2. Saisissez le nom du lecteur CD-Rom, suivi de la commande **\Start.exe** (par exemple si le lecteur se nomme D:, saisissez **D:\Start.exe**).

Installation d'Acrobat Reader©

Pour lire le manuel électronique de votre logiciel, l'application Acrobat Reader© doit être installée sur votre ordinateur.

Si ce n'est pas le cas, le programme d'installation le détecte, dès l'ouverture du CD-Rom, et affiche un message vous proposant de le faire. Suivez les indications fournies à l'écran. Vous pouvez aussi effectuer l'installation ultérieurement. La page d'accueil du CD-Rom est alors présentée.

La page d'accueil du CD-Rom

La page d'accueil du CD-Rom apparaît.

Vous pouvez accéder au site Internet Ciel en cliquant sur l'intitulé **www.ciel.com**.

Lancez la procédure d'installation

Attention !

Vous devez disposer de 100 Mo d'espace disque pour effectuer l'installation.

1. A partir de la page d'accueil du CD-Rom, cliquez sur l'option **Installer le logiciel**.
2. Validez le lancement de la procédure en cliquant sur le bouton [Ok].

Après quelques instants, la fenêtre de Bienvenue du programme d'installation de votre logiciel s'affiche.

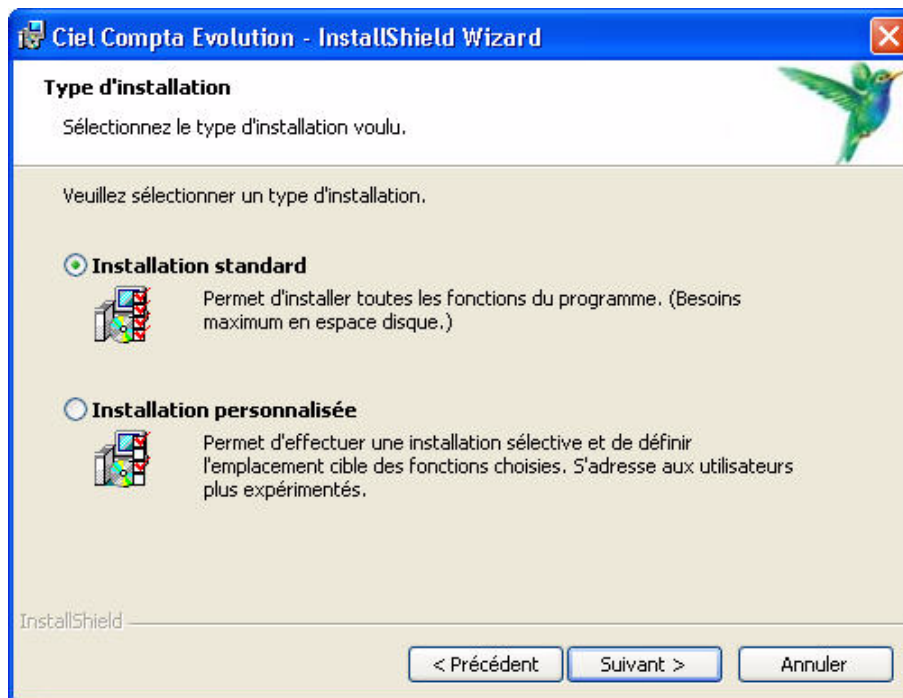
3. Après l'avoir lue, cliquez sur le bouton [Suivant>].

Les applications Ciel faisant l'objet d'une licence d'utilisation, accordée à l'utilisateur final à titre personnel et pour un seul logiciel, les termes de ce contrat de licence vous sont rappelés.

4. Si vous les acceptez, cliquez sur le bouton [Suivant>].

Choisissez le type d'installation

La fenêtre ci-dessous s'affiche.



Vous disposez de deux types d'installation :

Installation standard

Dans ce cas, le logiciel Ciel sera installé dans le répertoire

C:\Program Files\Ciel\Compta. Nous vous conseillons de choisir ce type d'installation.

Installation personnalisée

Ce type d'installation vous permettra de choisir le répertoire d'installation de votre choix.

- Cliquez sur le bouton [Suivant] pour poursuivre l'opération.

Validez l'installation du logiciel

- Lorsque tous les paramètres d'installation sont définis, cliquez sur le bouton [Installer].

Au fur et à mesure de l'installation, un message vous informe de l'état d'avancement.

En fin de procédure, le programme indique que l'installation est terminée.



Démarrer l'application

Vous pouvez de suite démarrer Ciel Compta, en cliquant sur l'icône correspondant présent sur le Bureau ou par le menu **DÉMARRER** commande **PROGRAMMES - CIEL - COMPTA - CIEL COMPTA**.

Référenciez-vous auprès de notre Service de référencement

Les applications Ciel font l'objet d'une licence d'utilisation, accordée à l'utilisateur final, à titre personnel et pour une seule application.

Pour valider votre licence d'utilisation et vous inscrire comme ayant droit à la garantie Editeur, vous devez vous référencer auprès de notre Service Référencement.

Au premier lancement de votre logiciel

La fenêtre **Référencement** vous informe des conditions légales concernant le logiciel.

1. Après les avoir lues, cliquez sur le bouton [OK].

La fenêtre suivante s'affiche :

The screenshot shows a software window titled 'Référencement' with a sub-header 'Saisie des coordonnées'. It contains several input fields and dropdown menus. At the top right is a small green hummingbird icon. The fields are: 'Date d'achat' (empty), 'Point de vente' (dropdown with 'CIEL' selected), 'N° de licence inscrit sur le certificat d'authenticité' (empty), 'Si vous êtes déjà client CIEL, veuillez indiquer votre code client' (input with '12345'), 'Type d'entreprise' (dropdown with 'PME / PMI' selected), 'Numéro SIRET' (empty), 'Code APE/NAF' (empty), 'Société' (input with 'CIEL'), 'Nb d'Employés' (dropdown with '+100' selected), 'Statut' (dropdown with 'SARL' selected), 'Adresse' (input with '11 RUE DE CAMBRAI'), 'Code Postal' (input with '75019'), 'Ville' (input with 'PARIS'), 'Pays' (input with 'FRANCE'), 'Téléphone' (input with '01 56 56 56 56'), 'Fax' (empty), 'Nom / Contact' (input), 'Prénom' (input), and 'e.mail' (input). At the bottom are three buttons: '< Précédent', 'Suivant >', and 'Annuler'.

2. Renseignez les zones présentées dans cette fenêtre. Certaines zones doivent obligatoirement être renseignées pour passer à l'étape suivante.
Si vous avez acquis votre application chez Ciel, indiquez votre **Code client** que vous trouverez sur votre facture d'achat.
3. Cliquez sur le bouton [Suivant>] pour passer à la prochaine étape.
4. Dans la fenêtre qui s'affiche, lisez attentivement les conditions générales du service Assistance Ciel. Vous pouvez les imprimer en cliquant sur le bouton [Imprimer les Conditions Générales Service Assistance CIEL].
Si vous acceptez ces conditions, cochez la case correspondante puis cliquez sur le bouton [Suivant>]. Sinon, cliquez directement sur le bouton [Suivant>].

La fenêtre suivante s'affiche :

The screenshot shows a software window titled 'Référencement' with a sub-header 'Référencement'. It contains two radio button options. The first is 'Envoi par Outlook (ou Outlook Express)', which is selected. Below it is a paragraph: 'Sélectionnez cette option si Outlook (ou Outlook Express) est installé et configuré sur ce poste. Vous recevrez votre clé par retour d'e-mail.' The second option is 'Fichier', which is unselected. Below it is a paragraph: 'Les informations saisies vont être copiées dans un fichier à l'emplacement spécifié en destination ci-dessous. Envoyez ce fichier par e-mail, en pièce jointe, à referencement@ciel.com. Vous recevrez votre clé par retour d'e-mail.' Below this is another paragraph: 'Si vous ne disposez pas d'Internet, veuillez nous adresser le fichier sur support amovible (disquette, cd rom) à Ciel - Service Référencement - 11, rue de Cambrai - 75917 PARIS CEDEX 19. Vous recevrez votre clé dans un délai de 5 jours ouvrés.' Below this is a text input field for 'Destination' with the value 'A:\' and a 'Parcourir...' button. At the bottom are three buttons: '< Précédent', 'Suivant >', and 'Annuler'.

5. Activez l'option **Envoi par Outlook (ou Outlook Express)** si vous possédez l'un de ces logiciels de messagerie et si vous disposez d'une connexion Internet.
Sinon, activez l'option **Fichier**.

6. Les étapes suivantes dépendent de l'option que vous avez précédemment choisie.

Si vous avez choisi l'option **Envoi par Outlook (ou Outlook Express)**...

1. La fenêtre **Référencement par Internet** s'affiche : cliquez sur le bouton [Envoyer].
2. Dans la fenêtre de confirmation de l'envoi, cliquez sur le bouton [Ok].

Si vous avez choisi l'option **Fichier**...

1. Choisissez l'emplacement du fichier à générer.
Par défaut, le fichier sera enregistré sur disquette. Pour cela, insérez une disquette vierge formatée dans votre lecteur de disquettes.
Si vous ne souhaitez pas l'enregistrer sur disquette, modifiez son emplacement en cliquant sur le bouton [Parcourir].

2. Si vous disposez d'Internet, envoyez le fichier de référencement par e-mail à l'adresse **reference-ment@ciel.com**.

Sinon, adressez-le sur disquette ou CD-Rom à :

Ciel - Service Référencement - 11, rue de Cambrai - 75917 Paris, CEDEX 19.

☞ N'oubliez pas d'apposer sur votre disquette une étiquette rappelant le nom de la société, vos numéros de téléphone et de fax. Si vous avez acquis votre application chez Ciel, indiquez également votre **Code client** que vous trouverez sur votre facture d'achat.

7. Quel que soit le mode de référencement choisi, la fenêtre **Clé de débridage** s'affiche ensuite.

Si vous avez déjà reçu votre clé de débridage (par e-mail)

1. Saisissez-la puis cliquez sur le bouton [Valider la clé de débridage].
2. Un message confirme la validation de la clé. Cliquez sur le bouton [Ok] pour le fermer.
3. Dans la fenêtre **Clé de débridage**, cliquez sur le bouton [Terminer].

Si vous n'avez pas encore reçu votre clé de débridage

1. Cliquez sur le bouton [Annuler].
Un message vous informe du nombre de lancements du logiciel dont vous disposez sans clé de débridage. Passé ce délai, vous pouvez toujours ouvrir le logiciel mais vous ne pouvez plus effectuer d'impression.
2. Cliquez sur le bouton [Ok].

Le logiciel ouvre la fenêtre **Mot de passe**.

En attendant votre clé de débridage

1. Lancez votre logiciel.
2. Dans la fenêtre **Clé de débridage**, cliquez sur le bouton [Annuler].

Vous disposez de toutes les fonctionnalités du logiciel pendant un nombre de lancements limité. Passé ce délai, vous ne pourrez plus imprimer tant que la clé ne sera pas validée.

A la réception de votre clé de débridage

Dans la semaine qui suit l'envoi de ces informations, notre Service Référencement vous fera parvenir votre clé de débridage.

Attention !

La clé de débridage ne peut pas vous être communiquée par téléphone.

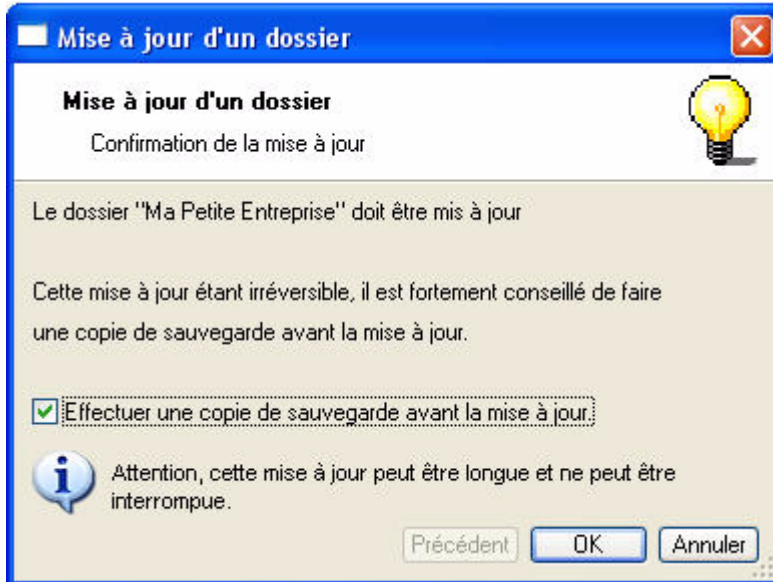
Dès que vous recevez votre clé de débridage, il ne vous reste plus qu'à la valider.

1. Lancez votre logiciel.
2. Dans la fenêtre **Clé de débridage**, saisissez votre clé.
3. Validez-la en cliquant sur le bouton [Valider la clé de débridage].

Vous utilisiez une version de Ciel Compta supérieure ou égale à la version 2006 (version 12.00) ou une version Evolution supérieure ou égale à 5

Dans ce cas, la procédure d'installation a mis en place les nouveaux éléments de la version 2006 ou de la version Evolution 5.

Lors de la première ouverture de votre dossier, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



Cette fenêtre vous informe que votre dossier doit être mis à jour pour pouvoir être exploité avec la nouvelle version.

Vous disposez d'une option pour effectuer une copie de votre dossier avant de commencer la mise à jour. Nous vous conseillons vivement d'en effectuer une.

Cliquez sur le bouton [Ok] pour lancer le traitement.

👉 A la fin du traitement, un message vous indique que la mise à jour de votre dossier est terminée. La lecture des paragraphes suivants n'est pas nécessaire.

Vous utilisez une version de Ciel Compta inférieure ou égale à la version 2005 (version 11.10) ou une version Evolution inférieure ou égale à 4.10

Avec Ciel Compta 2006 ou Ciel Compta Evolution version 5, vous disposez désormais d'un logiciel totalement nouveau.

Avant de détailler la procédure de récupération de vos anciennes données, voyons les modifications réalisées par l'installateur sur votre ordinateur.

- Les raccourcis qui étaient présents dans le menu Démarrer ont été supprimés.
- L'exécutable de l'ancienne version a été renommé en **ancienwk.exe**.
Vous pouvez y accéder depuis l'explorateur Windows en allant dans le répertoire d'installation de l'ancienne version (**C:\Ciel\Wcpta** par défaut) puis en double-cliquant sur le fichier **ancienwk.exe**.

Attention !

Les modifications détaillées ci-dessus n'auront lieu que si les éléments en question sont présents sur votre ordinateur et que s'ils n'ont pas été modifiés (changement de nom ou de place par exemple). De plus, les éléments que vous aurez créés par vous-même (nouveaux raccourcis par exemple) ne seront pas supprimés.

Récupération des anciennes versions

Présentation

Dans cette partie, nous allons détailler la récupération des anciens dossiers dont :

- la version de Ciel Compta est inférieure ou égale à Ciel Compta 2005 vers Ciel Compta 2006 minimum.
- la version Evolution est inférieure ou égale à Ciel Compta Evolution 4.10 vers Ciel Compta Evolution 5.20 minimum.

Ces dernières versions sont des logiciels totalement nouveaux. Pour cette raison, nous ne parlerons plus d'une simple mise à jour mais d'une récupération de vos anciens dossiers. Comme vous allez vous en rendre compte, la quasi intégralité de votre ancien dossier va être récupérée dans un nouveau dossier Ciel Compta.

① Reportez-vous au paragraphe ci-dessous **Les éléments non récupérés**.

Cette documentation a non seulement pour but de vous expliquer comment récupérer vos données, mais également de vous indiquer les contrôles à réaliser **avant** la récupération et les éventuels points à vérifier **après** la récupération. Nous commencerons par les éléments non récupérés.

☞ Votre dossier actuel ne sera ni modifié ni mis à jour. En effet, la procédure de récupération va travailler sur une copie de votre dossier.

Vous pourrez donc continuer à utiliser, si nécessaire, votre ancien dossier avec votre ancienne version.

Les éléments non récupérés

Voici la liste des éléments qui ne seront pas récupérés depuis votre ancien dossier **Ciel Compta** ou **Ciel Compta Evolution** :

Les états paramétrables

La nouvelle version de Ciel Compta intègre un nouveau générateur d'états très puissant. Cependant, la récupération des anciens états n'est pas possible. Nous vous livrons tout de même cette nouvelle version avec un très grand nombre d'états déjà réalisés.

Les rapprochements bancaires

La nouvelle version de Ciel Compta intègre un nouveau module de rapprochement bancaire afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs. Le système étant totalement différent, la récupération des rapprochements bancaires effectués sur votre ancien dossier ne peut être réalisée. Cependant, toutes les écritures pointées lors de ces rapprochements sont récupérées avec ce statut.

Les budgets des prévisions

Les budgets N et N-1 définis dans les prévisions ne sont pas récupérés.

Ces montants étaient précédemment annuels, ils sont désormais mensuels dans la nouvelle version.

Un même compte pouvait être utilisé dans plusieurs prévisions. Dans la nouvelle version, ils sont saisis directement dans la fiche des comptes.

L'historique des clôtures

L'historique des clôtures n'est pas récupéré. Cependant vous pourrez toujours consulter cet historique depuis votre ancienne version.

Les commentaires des tâches et rappels

Les commentaires des tâches et des rappels ne sont pas récupérés.

Contrôles avant récupération

Nous allons détailler les éléments à contrôler dans votre dossier actuel avant de lancer la récupération. Ceci vous évitera une récupération partielle de certains éléments.

- ☞ L'installation de la nouvelle version ne va pas supprimer votre ancienne version. Seuls les raccourcis standards seront supprimés.

Les écritures lockées

1. Vous devez vérifier si des écritures «lockées» sont présentes dans le dossier que vous souhaitez récupérer. Si c'est la cas, vous devez repasser ces écritures en brouillard.
Pour cela, effectuez une recherche de ces écritures en activant le menu **SAISIES** commande **LISTE DES ÉCRITURES** - onglet **Lignes**.
2. Cliquez sur le bouton [Rechercher] puis sur l'onglet **Recherche avancée**.
3. Nommez la requête : **Ecritures en L** (par exemple).
Double-cliquez ensuite sur la première ligne, sous le titre de la colonne **Val** puis sélectionnez la condition **Egal**. Saisissez la valeur **L** (en majuscule obligatoirement). Cliquez sur le bouton [Ok].
4. Validez en cliquant sur [Enregistrer] puis sur [Ok].
5. De retour dans la liste des écritures, les écritures lockées s'affichent.
Appuyez sur la touche <Ctrl> du clavier et double-cliquez sur n'importe quelle ligne du mouvement.
6. Un message vous propose de visualiser l'écriture en grille de saisie.
Après confirmation, le mouvement apparaît dans la grille de saisie.
Cochez l'option **Brouillard** et cliquez sur [Enregistrer] pour remettre l'écriture au brouillard.

Codes analytiques

Avant de lancer la récupération de votre ancien dossier Ciel Compta, nous vous conseillons de vérifier, dans les répartitions des codes analytiques, qu'un même code n'est pas présent dans plusieurs niveaux (comme l'exemple ci-dessous).

Niveau 2	Niveau 3	Intitulé
☐ PAYE		SERVICE PAYE
☐ COMPTA	COMPTA	SERVICE COMPTA
☐ COMPTA	PAYE	SERVICE PAYE
☐ COMPTA		SERVICE COMPTA
☐ GEN		SERVICE GÉNÉRAUX

Si tel est le cas, vous devez modifier ces répartitions. En effet, il n'est plus possible dans la nouvelle version de Ciel Compta d'affecter un même code à plusieurs niveaux.

Informations complémentaires avant récupération

Nous allons détailler quelques informations complémentaires avant de lancer la récupération. Ceci n'altère en rien la récupération mais vous indique simplement ce que le logiciel fera dans certains cas.

Écritures d'abonnement

Les écritures qui ont été générées via les abonnements, quel que soit leur type, seront récupérées dans la grille de saisie "au kilomètre".

Durée du traitement

La procédure de récupération peut être longue. Elle est fonction de la taille de votre dossier et de votre ordinateur. De plus, cette procédure ne peut être annulée.

La récupération de votre ancien dossier

Nous allons détailler la procédure de récupération de votre ancien dossier Ciel Compta ou Ciel Compta Evolution. Nous vous recommandons de lire les paragraphes précédents avant de lancer la récupération de votre ancien dossier. En effet, ceci vous permettra d'optimiser la récupération de votre ancien dossier.

Attention !

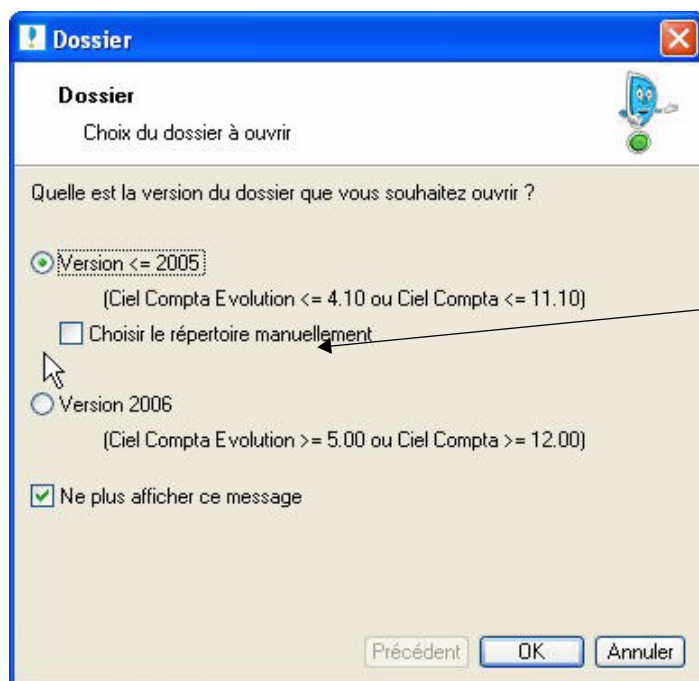
Nous vous recommandons d'effectuer au moins une sauvegarde de votre ancien dossier avant de lancer cette procédure de récupération

- ☞ Avant d'effectuer cette manipulation, la nouvelle version de Ciel Compta doit être installée sur votre ordinateur. Si ce n'est pas le cas, reportez-vous au paragraphe "**Installation du logiciel**", page 1.

La procédure de récupération

Démarrage de Ciel Compta

1. Lancez la nouvelle version de Ciel Compta ou Ciel Compta Evolution en double-cliquant sur le raccourci qui a été créé sur le bureau.
La fenêtre de sélection du **Dossier** s'affiche.

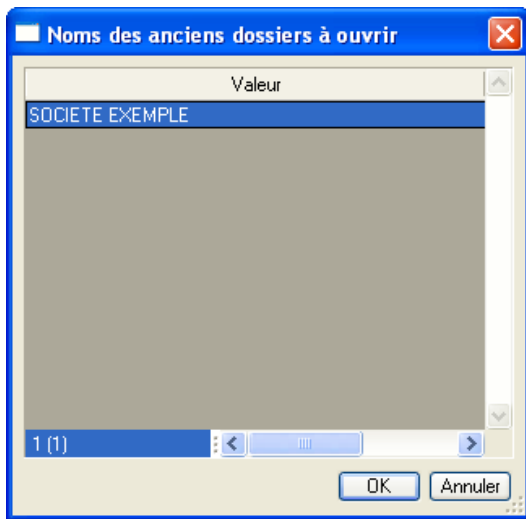


Cette option vous permet de sélectionner manuellement le répertoire à prendre en compte.

2. Cochez l'option correspondant au dossier que vous souhaitez ouvrir.
La fenêtre qui s'affiche est fonction de l'option préalablement cochée.

Si vous avez coché l'option Version <= 2005 (version <= 11.10) ou Version Evolution <= 2005 (version <=4.10)

La fenêtre ci-dessous s'affiche.



3. Sélectionnez le dossier que vous souhaitez récupérer et validez à l'aide du bouton [Ok].

Si votre ancien dossier ne s'affiche pas dans la liste...

Si votre ancien dossier ne s'affiche pas dans la liste en question, il vous faut le sélectionner manuellement. Pour cela :

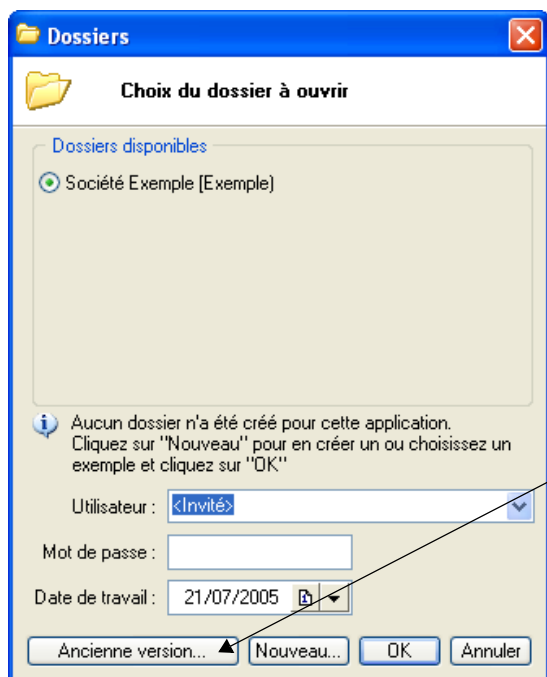
1. cliquez sur le bouton [Annuler] depuis la liste des anciens dossiers.
2. Choisissez la commande **OUVRI**R du menu **DOSSIER**.

La fenêtre d'ouverture de dossier s'affiche.

3. Cliquez sur le bouton [Ancienne version] tout en maintenant la touche <Shift> enfoncée.
4. La fenêtre de sélection et d'ouverture de dossiers s'affiche. Une fois le dossier sélectionné, validez à l'aide du bouton [Ok].

Si vous avez coché l'option Version 2006 (version >= 12) ou Version Evolution 2006 (version >=5.00)

La fenêtre ci-dessous s'affiche



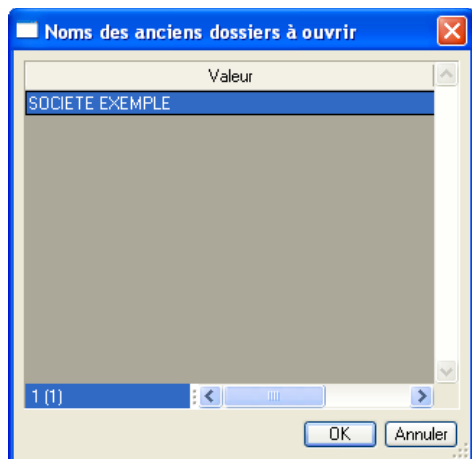
Le bouton [Ancienne version] vous permet de choisir votre ancien dossier.

Pour sélectionner manuellement votre ancien dossier, conservez la touche <Shift> de votre clavier enfoncée et cliquez sur le bouton [Ancienne version].

☞ Cette fenêtre vous permettra, par la suite, d'ouvrir votre dossier Ciel Compta. Pour le moment, vous ne pouvez ouvrir que le dossier d'exemple que nous livrons avec le logiciel.

Sélection de votre ancien dossier

1. Pour choisir votre ancien dossier, cliquez sur le bouton [Ancienne version].
Le logiciel va rechercher sur votre disque dur le ou les anciens dossiers de Ciel Compta. Vous obtenez la liste des anciens dossiers dans une fenêtre semblable à celle présentée ci-dessous.



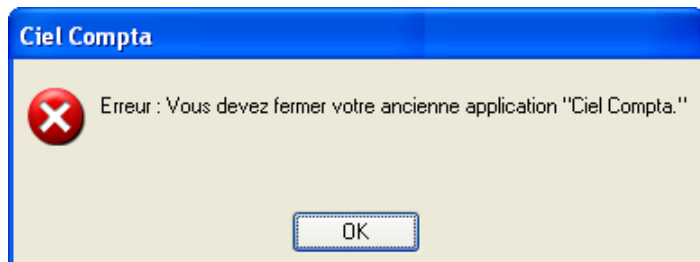
2. Choisissez le dossier que vous souhaitez récupérer et validez à l'aide du bouton [Ok]. Si ce dossier ne s'affiche pas dans la liste, reportez-vous à **“Si votre ancien dossier ne s'affiche pas dans la liste...”**, page 11.

Après avoir sélectionné votre ancien dossier, le logiciel effectue certains contrôles.

Ancienne version

Avant de lancer la procédure de récupération de votre ancien dossier, assurez-vous que votre ancienne version n'est pas ouverte.

Si c'est le cas, un message, comme celui présenté ci-dessous, vous en informera.

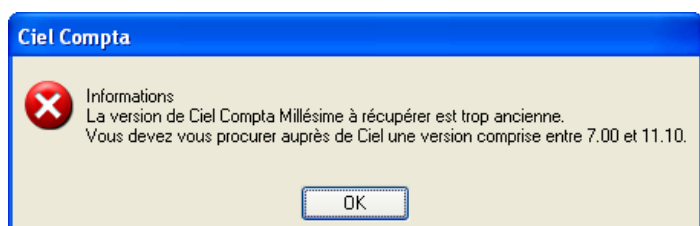


Contrôle ancienne version Ciel Compta

Avant de lancer la récupération de votre ancien dossier Ciel Compta, voici 3 cas de figures pouvant se présenter en fonction de votre ancienne version :

Si votre dossier correspond à une version inférieure à Ciel Compta 2001 (version 7.00)

Dans ce cas, un message, comme celui présenté ci-dessous, vous informera que la récupération de votre ancien dossier n'est pas possible.



Nous vous invitons, dans ce cas, à prendre contact avec nos techniciens conseil.

Si votre dossier correspond à une version supérieure ou égale à Ciel Compta 2001 (version 7.00) et inférieure à Ciel Compta 2005 (version 11.10)

Dans ce cas, une première mise à niveau sera nécessaire avant d'aborder la récupération proprement dite. Un message comme celui présenté ci-dessous s'affiche.



Pour abandonner la procédure en cours, cliquez sur le bouton [Non].

Dans ce cas, aucune création et aucune modification n'est réalisée.

Pour poursuivre le traitement, cliquez sur le bouton [Oui]. La récupération de votre ancien dossier peut commencer.

Si votre dossier correspond à une version égale à Ciel Compta 2005 (version 11.10)

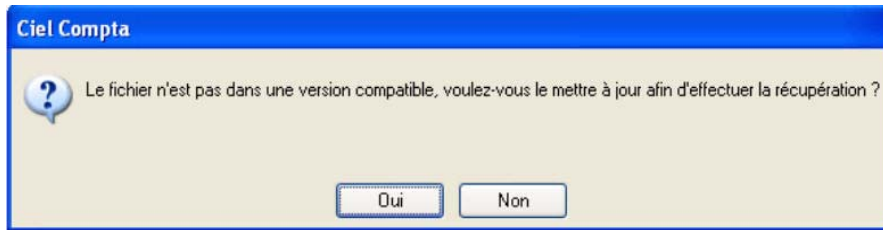
Dans ce cas aucune mise à niveau n'est nécessaire, la récupération de votre ancien dossier peut commencer directement.

Contrôle ancienne version Ciel Compta Evolution

Avant de lancer la récupération de votre ancien dossier Ciel Compta Evolution, voyons les 2 cas de figures pouvant se présenter en fonction de votre ancienne version :

Si votre dossier correspond à une version inférieure ou égale à Ciel Compta Evolution 5.0

Dans ce cas, une première mise à niveau va être nécessaire avant d'aborder la récupération proprement dite. Un message comme celui présenté ci-dessous s'affiche.



Pour abandonner la procédure en cours, cliquez sur le bouton [Non]. Dans ce cas, aucune création et aucune modification n'est réalisée.

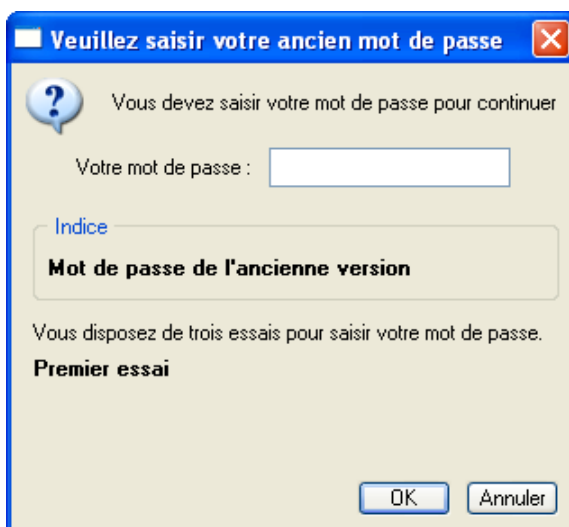
Pour poursuivre le traitement, cliquez sur le bouton [Oui]. La mise à jour de votre ancien dossier commence alors.

Si votre dossier correspond à une version égale à Ciel Compta Evolution 5.10 :

Dans ce cas aucune mise à niveau n'est nécessaire, la récupération de votre ancien dossier peut commencer directement.

Mot de passe

Si votre ancien dossier était protégé par un mot de passe, vous obtenez un message semblable à celui présenté ci-dessous.



- Saisissez-le puis validez à l'aide du bouton [Ok].
- ☞ Vous ne disposez que de 3 essais pour saisir votre mot de passe.

La récupération de votre dossier

Après avoir validé la fenêtre précédente, la procédure de récupération de vos données est lancée.

Une fenêtre indique la progression du traitement.

La durée de récupération de votre ancien dossier est fonction de votre ordinateur et de la taille de votre dossier.

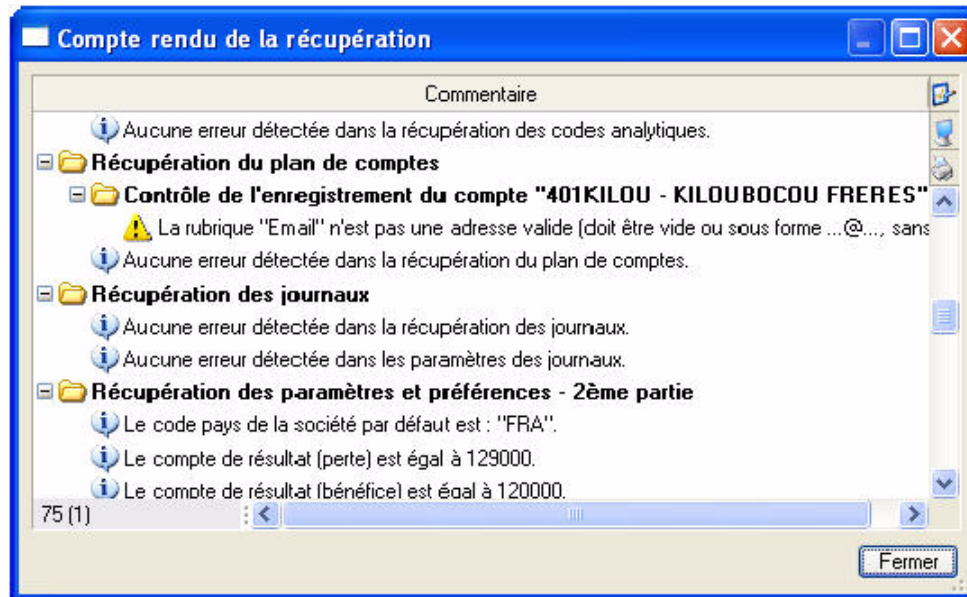
- ☞ En aucun cas vous ne devez abandonner cette récupération.

Une fois le traitement terminé, le message ci-dessous s'affiche.



Le compte rendu de la récupération

Une fois la récupération terminée, une nouvelle fenêtre, semblable à celle présentée ci-dessous, s'affiche.



Cette fenêtre détaille non seulement l'ensemble des informations récupérées de votre ancien dossier, mais également les éléments non récupérés.

En effet, dans certains cas, les données présentes dans votre ancien dossier pouvaient être incomplètes ou fausses. Ce compte rendu peut donc contenir à la fois des remarques générales mais aussi des erreurs.

Attention !

Vous devez renouveler la procédure de récupération pour chaque dossier à récupérer.

Voici les différents types d'informations que vous pourrez y trouver :

Note



Les informations de ce type correspondent à des récupérations effectuées correctement ou bien à des données qui ont été modifiées après récupération.

Alerte



Les informations de ce type correspondent à des récupérations qui ont été réalisées mais avec certains paramètres incomplets.

Erreur



Les informations de ce type correspondent à des erreurs plus importantes qui ont provoqué la non-récupération de certaines données.

Pour chaque type de remarques, vous disposez dans la colonne **Commentaire** d'explications précises sur la note, l'alerte ou l'erreur. Vous pouvez imprimer ce compte rendu en cliquant sur l'icône **Imprimante** située au-dessus de l'ascenseur vertical.

Vous pouvez fermer la fenêtre du compte rendu. Vous vous retrouvez dans votre dossier récupéré avec la nouvelle version de Ciel Compta.

☞ Ce même compte rendu est enregistré automatiquement sous forme d'un fichier texte présent sur le bureau. Ceci vous permet de le consulter à tout moment afin de réaliser vos vérifications ou vos modifications sur votre nouveau dossier.

Vérifications après récupération

La récupération de votre ancien dossier est maintenant terminée. Nous allons détailler les vérifications que vous pouvez être amené à réaliser sur votre nouveau dossier.

Les accélérateurs de type "Caisse"

Les accélérateurs de type «Caisse» ne sont pas récupérés. Si un accélérateur de ce type existait précédemment, il faudra le redéfinir en type «Trésorerie» une fois le dossier récupéré (menu **DOSSIER - OPTIONS** commande **PRÉFÉRENCES** et choisir la préférence **Accélérateurs** dans la famille **Comptabilité**).

Le nom utilisateur et le mot de passe

Si vous aviez définis plusieurs utilisateurs dans votre ancien dossier de comptabilité, vous devez, lors de l'ouverture du dossier de la nouvelle version, vérifier le nom **Utilisateur** et le **Mot de passe**.

Aucun dossier n'a été créé pour cette application.
Cliquez sur "Nouveau" pour en créer un ou choisissez un exemple et cliquez sur "OK"

Utilisateur : Administrateur

Mot de passe :

Date de travail : 23/09/2005

Ancienne version... Nouveau... OK Annuler

Dans la fenêtre **Dossiers** vous permettant de sélectionner le dossier à ouvrir, vérifiez et saisissez éventuellement le nom utilisateur et le mot de passe.

Attention !

Vous pouvez accéder à l'ancienne version de votre dossier en activant la commande **DÉMARRER VERSION < A 2006** du menu **DIVERS**.

Nouvelle interface du logiciel

Dans cette nouvelle version de **Ciel Compta**, l'interface du logiciel a été modifiée pour vous en faciliter l'utilisation.

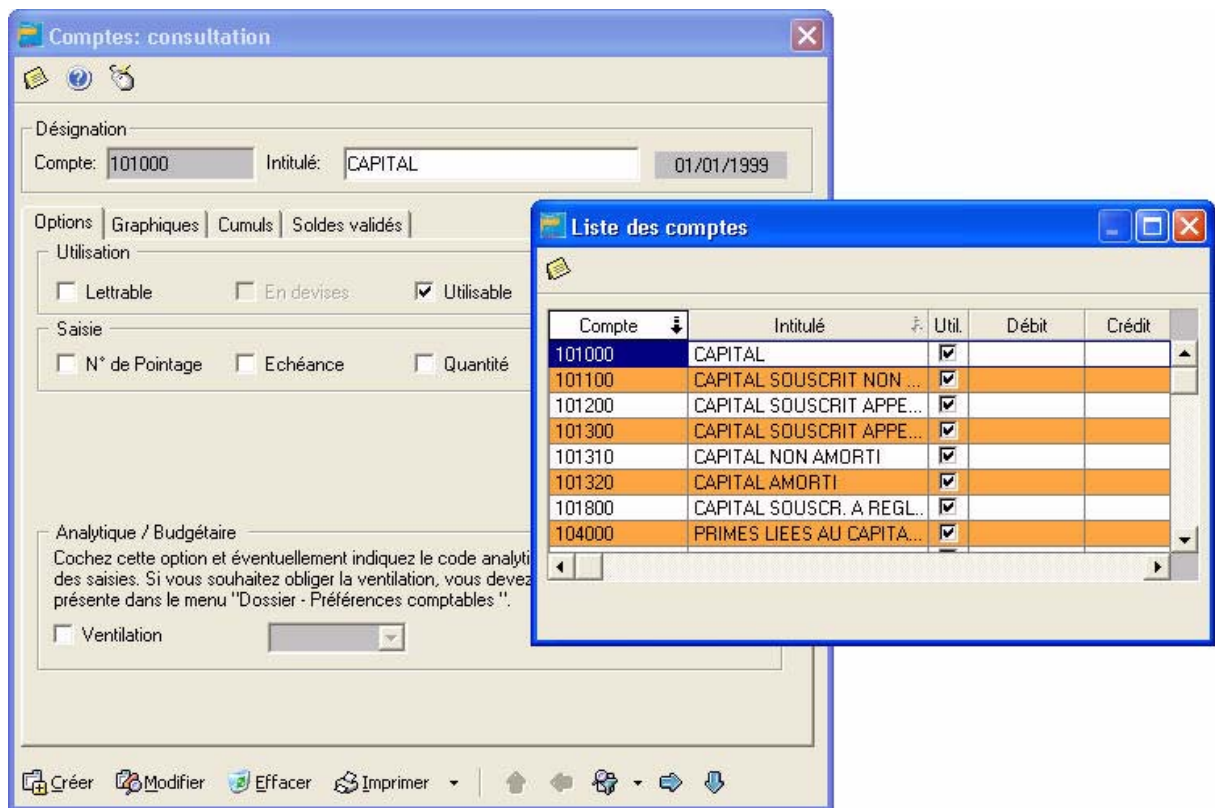
Nous allons détailler ici, via la **fenêtre du plan de comptes**, les principales différences existant entre l'ancienne et la nouvelle version.

Les fenêtres

Ancienne version

Lorsque vous activez la commande **PLAN COMPTABLE** du menu **BASES**, deux fenêtres s'ouvraient :

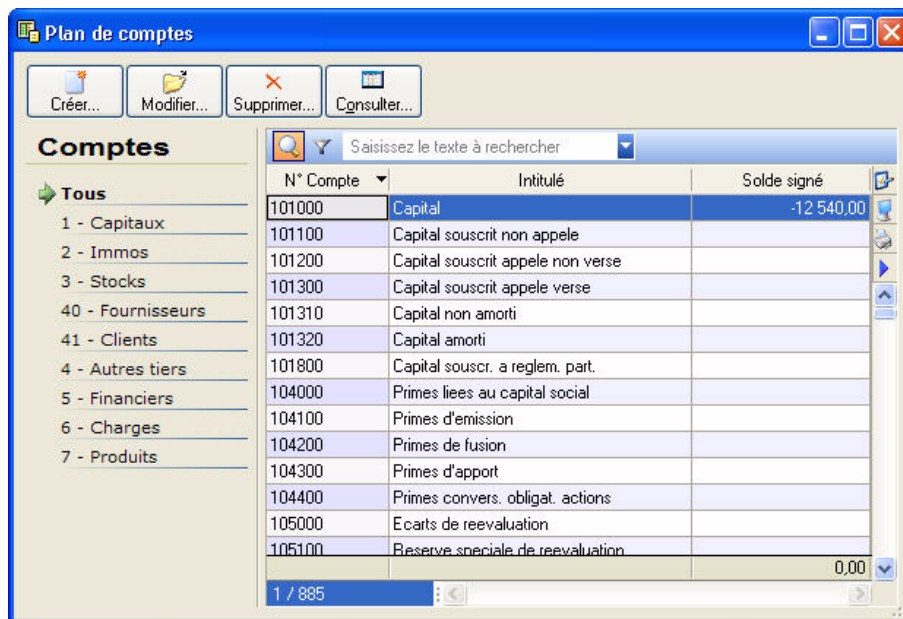
- la liste des comptes composant le Plan de comptes. Le premier numéro de compte de la liste est sélectionné et affiché dans une couleur différente.
- le détail du compte sélectionné dans la liste.



Nouvelle version

Lorsque vous activez la commande **PLAN DE COMPTES** du menu **LISTES**, une unique fenêtre s'ouvre : la liste des comptes composant le plan de comptes.

Le premier numéro de compte de la liste est sélectionné ; il est affiché dans une couleur différente.



Affichage et recherches

Ancienne version



Les icones de recherche étaient situés en bas de la fenêtre de consultation du compte sélectionné.

Nouvelle version

Afficher les comptes d'une classe particulière

- Pour afficher les comptes d'une classe en particulier, cliquez sur l'un des liens situés dans la partie gauche de la fenêtre **Plan de comptes**.

Exemple

Pour afficher les comptes **Financiers**, cliquez sur le lien **Financiers** :

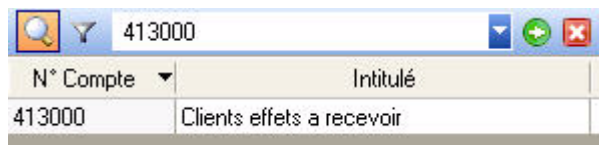


Afficher un compte à partir de son numéro

- Pour afficher un compte dont vous connaissez le numéro, saisissez ce numéro dans la zone de recherche.

Exemple

Pour afficher le compte **413000 Clients effets à recevoir**, saisissez **413000** dans la zone de recherche :



Vous pouvez effectuer à partir de cette zone des recherches simples ou avancées, et enregistrer vos critères de recherches.

① Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre **Les filtres (recherches)** du manuel électronique **Annexes** disponible depuis l'onglet **Documentations** de la barre de navigation.

Boutons de commande

Ancienne version



Ces boutons étaient situés en bas de la fenêtre de consultation du compte sélectionné.

Nouvelle version



Les boutons situés dans la partie supérieure de la fenêtre vous permettent d'accéder aux principales commandes exécutables à partir de la fenêtre.

Exemple

Dans la fenêtre **Plan de comptes**, ces boutons permettent respectivement de :

- créer un compte
- modifier un compte
- supprimer un compte
- consulter les écritures relatives à un compte

Icones de liste



Dans la nouvelle version, les icones placés sur le côté droit permettent de définir les propriétés de la liste, d'obtenir un aperçu de la sélection avant impression, d'imprimer la sélection de la liste et d'accéder à d'autres fonctionnalités comme l'édition de graphiques, l'export de la sélection, etc.

Modifications fonctionnelles majeures

Dans cette nouvelle version de Ciel Compta, certaines fonctions ont été profondément modifiées :

• Le rapprochement bancaire

La nouvelle version de Ciel Compta intègre un nouveau module de rapprochement bancaire afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs.

① Reportez-vous à l'**aide** intégrée à l'application - rubrique **Rapprochement bancaire** pour plus d'informations sur cette fonctionnalité.

• L'import des écritures comptables

La procédure d'importation des écritures de paye ou de gestion commerciale en comptabilité a été modifiée.

Nouveaux accès

Dans cette nouvelle version de Ciel Compta, l'accès à certaines fonctionnalités a été modifiée pour vous en faciliter l'utilisation. Voici les principales modifications :

Ancienne version	Nouvelle version
Menu BASES	Menu LISTES Vous retrouvez désormais vos principales commandes (plan de comptes, consulter un compte, journaux, chèquiers, modes de paiement, etc.) dans le menu LIS- TES .
Menu BASES commande IMMOBILISATIONS	Menu IMMOBILISATIONS Le nouveau menu Immobilisations vous permet de gérer et de suivre toutes vos immobilisations (Fonction disponible uniquement dans Ciel Compta Evolution)
Menu SAISIES commande LISTE DES ÉCRITURES	Menu LISTES commande ÉCRITURES
Menu ETATS commande DÉCLARATION DE TVA	Menu TRAITEMENTS commande DÉCLARATIONS DE TVA
Menu ETATS commande RELANCES CLIENTS	Menu TRAITEMENTS commande RELANCES - RELANCES CLIENTS
	Le menu DIVERS regroupe des commandes issues de différents menus dans l'ancienne version (tableau de bord, statistiques, relation expert, mailing, exports balance, etc.)
Menu FENÊTRES commande MODE DÉCOUVERTE / MODE COMPLET	Menu DIVERS commande MENUS DÉCOUVERTE / MENUS STANDARD

Les nouveautés de la version Ciel Compta Evolution 5.40

Disponible uniquement dans Ciel Compta Evolution

Réviser une immobilisation

Application des nouvelles normes Immobilisation CRC 2002-10 !

A compter des exercices ouverts en 2005, de nouvelles règles sont à appliquer au suivi des amortissements des immobilisations. Le plan d'amortissement est modifié suite à l'application des nouvelles normes Immobilisation CRC 2002-10

A compter des exercices ouverts en 2005, de nouvelles règles sont à appliquer au suivi des amortissements des immobilisations.

Les différentes règles qui peuvent entraîner une modification du plan d'amortissement portent essentiellement sur les 3 points suivants :

- révision de la durée d'amortissement
- révision de la valeur résiduelle ou de la valeur d'achat
- nouvelle approche par composant des immobilisations.

☞ Pour les 2 premiers points, il n'y a pas de rétroactivité des plans d'amortissement.

On conserve donc tels quels les amortissements antérieurement pratiqués (amortissements pratiqués jusqu'en 2004 notamment).

Révision de la durée d'amortissement

L'amortissement consiste désormais à répartir le montant amortissable sur une durée en fonction de son utilisation (usure physique, obsolescence technique ou limite juridique) et non plus en fonction de l'amoidrissage de valeur de cet actif ou de la durée d'usage.

Soit une **Immobilisation A** acquis le **01/01/04**.

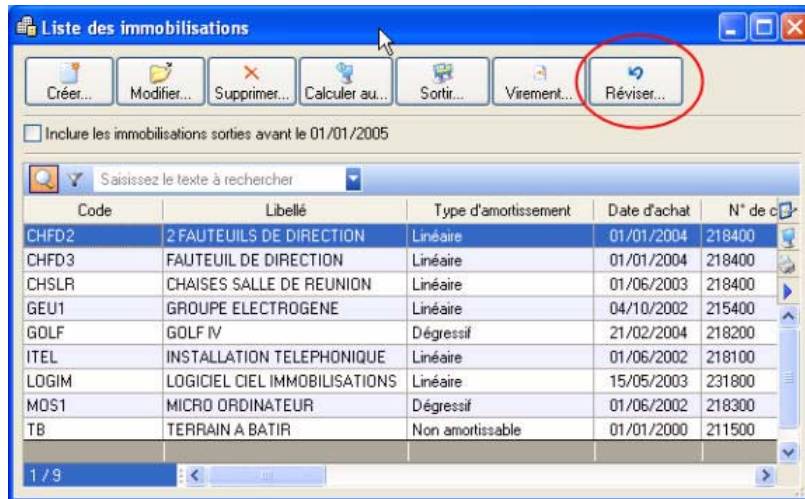
La valeur à amortir est =**100,00**

Il s'agit d'une immobilisation de type **linéaire** sur une durée de **5 ans**.

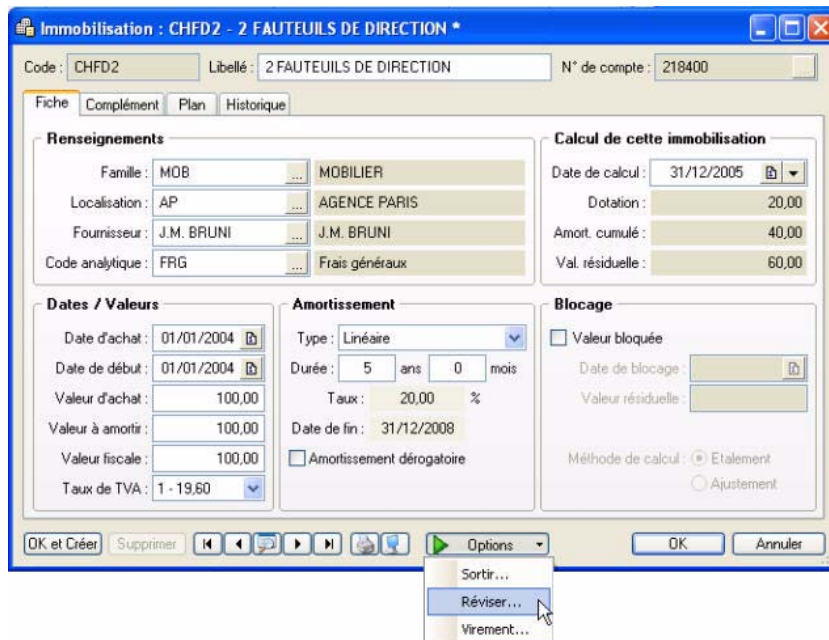
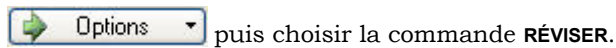
	Date	Valeur	Dotatation	Amortissement cumulé	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	100,00	20,00	20,00	80,00
2	31/12/2005	80,00	20,00	40,00	60,00
3	31/12/2006	60,00	20,00	60,00	40,00
4	31/12/2007	40,00	20,00	80,00	20,00
5	31/12/2008	20,00	20,00	100,00	0,00

Après 2 ans d'utilisation, il est décidé d'amortir le bien sur les 2 années qui suivent. On passe donc de **5** à **4** ans. A partir du **31/12/2006** passage d'une dotation de **30** au lieu de **20**.

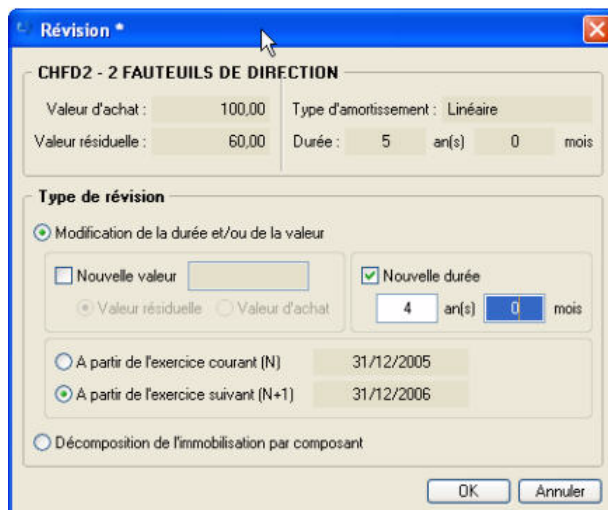
1. Dans la **LISTE DES IMMOBILISATIONS**, cliquez sur le bouton [Réviser].



Vous pouvez également à partir de la **FICHE DE L'IMMOBILISATION** cliquer sur le bouton



La fenêtre ci-dessous s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.



On obtient alors le plan d'amortissement suivant.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissement	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	100,00	20,00	20,00	80,00
2	31/12/2005	80,00	20,00	40,00	60,00
3	31/12/2006	60,00	30,00	70,00	30,00
4	31/12/2007	30,00	30,00	100,00	0,00

Le plan est dorénavant sur **4 ans**.

Les 2 premières années ont conservé leurs dotations d'origine de **20**. Les suivantes sont de **30**.

Révision de la valeur résiduelle

Soit une **Immobilisation B** acquis le **01/01/04**.

La valeur à amortir est =**1000,00**.

Il s'agit d'une immobilisation de type **linéaire** sur une durée de **5 ans**.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissement cumulé	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	1 000,00	200,00	200,00	800,00
2	31/12/2005	800,00	200,00	400,00	600,00
3	31/12/2006	600,00	200,00	600,00	400,00
4	31/12/2007	400,00	200,00	800,00	200,00
5	31/12/2008	200,00	200,00	1 000,00	0,00

Suite à un test de dépréciation le **31/12/2005**, la valeur résiduelle de l'**immobilisation C** est estimée à **510** (au lieu de **600** soit une dépréciation de **90**).

Les nouvelles dotations devront être de **170** et non plus de **200**.

1. Dans la **LISTE DES IMMOBILISATIONS**, cliquez sur le bouton [Réviser].

Vous pouvez également à partir de la **FICHE DE L'IMMOBILISATION** cliquer sur le bouton



puis choisir la commande **RÉVISER**.

2. La fenêtre ci-dessous s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.

On obtient alors le plan d'amortissement suivant.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissement	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	1 000,00	200,00	200,00	800,00
2	31/12/2005	800,00	200,00	400,00	600,00
3	31/12/2006	510,00	170,00	570,00	340,00
4	31/12/2007	340,00	170,00	740,00	170,00
5	31/12/2008	170,00	170,00	910,00	0,00

Révision de la valeur d'achat.


Soit une **Immobilisation C** acquis le **01/01/04**.

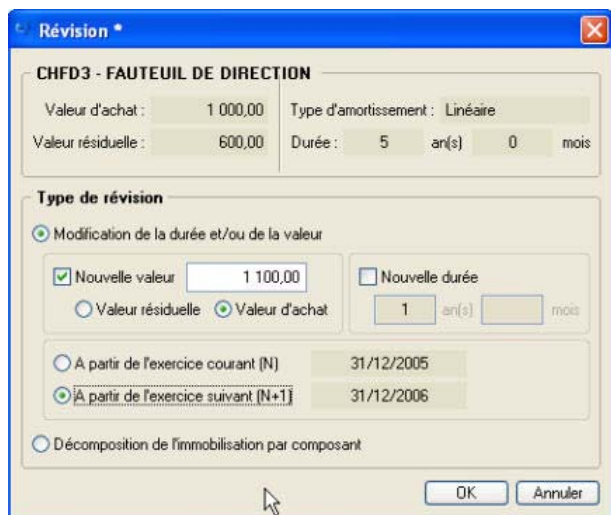
La valeur d'achat est =**1000,00**.

Il s'agit d'une immobilisation de type **linéaire** sur une durée de **5 ans**.

Suite à des dépenses de rénovation de l'immobilisation qui augmente la valeur de cette immobilisation, la nouvelle valeur d'achat de l'**immobilisation D** passe à **1100** au **31/12/2006**.

Les nouvelles dotations devront donc être de **233.33** (1100 - 400.00 (cumuls des dotations déjà effectuées au 31/12/2005)/3 années restants à amortir) et non plus de **200**.

1. Dans la **LISTE DES IMMOBILISATIONS**, cliquez sur le bouton [Réviser]. Vous pouvez également à partir de la **FICHE DE L'IMMOBILISATION** cliquer sur le bouton  puis choisir la commande **RÉVISER**.
2. La fenêtre ci-dessous s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.



On obtient alors le plan d'amortissement suivant.

	Date	Valeur	Dotation	Amortissement	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	1 000,00	200,00	200,00	800,00
2	31/12/2005	800,00	200,00	400,00	600,00
3	31/12/2006	700,00	233,33	633,33	466,67
4	31/12/2007	466,67	233,33	866,66	233,34
5	31/12/2008	233,34	233,34	1 100,00	0,00

L'approche par composant avec éclatement de l'immobilisation

« Un nouveau principe de comptabilisation par composants s'impose à toutes les entreprises à compter des exercices ouverts à compter du 01/01/2005.

Il consiste à inscrire séparément à l'actif immobilisé les éléments qui sont utilisés différemment par l'entreprise puis à établir un plan d'amortissement propre à chacun d'eux.

La décomposition d'un bien au bilan conduit à distinguer un ou plusieurs composants et sa « structure ». Pour chacun d'eux, un plan d'amortissement distinct est établi.»

«PCG art. 322-3 modifié par le règlement 2002-10 du 12 décembre 2002 adopté par le Comité de la réglementation comptable, et faisant suite aux avis 2002-7 du 27 juin 2002 et 2002-10 du 22 octobre 2002 émis par le Conseil National de la Comptabilité» .

Cette méthode comptable d'amortissement par composants s'applique à titre obligatoire pour la détermination des résultats des exercices ouverts à partir du 1er Janvier 2005 à toutes les entreprises pour l'ensemble des immobilisations figurant à l'actif du bilan à la clôture de l'exercice précédent.

Elle s'impose en principe aussi bien pour l'établissement des comptes individuels que pour celui des comptes consolidés. (Règlements CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 art. 15-1 et 2003-7 du 12 décembre 2003 art. 1).

Exemple

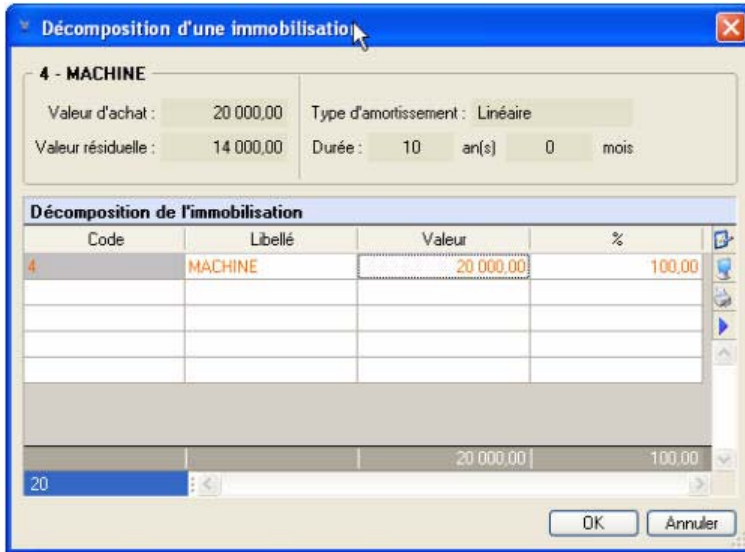
Soit une machine **E** acquis le **01/01/02** .

La valeur d'achat est = **20000,00**.

Il s'agit d'une immobilisation de type **linéaire** sur une durée de **5 ans**

A l'ouverture de l'exercice 2005, l'entreprise identifie les principaux éléments constitutifs de cette machine, en l'occurrence la structure :

- un composant A d'une durée prévue d'utilisation fixée à 6 ans
 - un composant B d'une durée prévue d'utilisation fixée à 5 ans.
 - Structure : **7000 €**
 - Composant **A** : **8000 €**
 - Composant **B** : **5000 €**
1. Dans la **LISTE DES IMMOBILISATIONS**, cliquez sur le bouton [Réviser]. Vous pouvez également cliquer sur le menu déroulant **OPTIONS** et choisir la commande **RÉVISER** directement dans la fiche de l'immobilisation.
 2. La fenêtre **Révision** s'affiche. Renseignez les zones nécessaires.
- On obtient ensuite la fenêtre suivante.

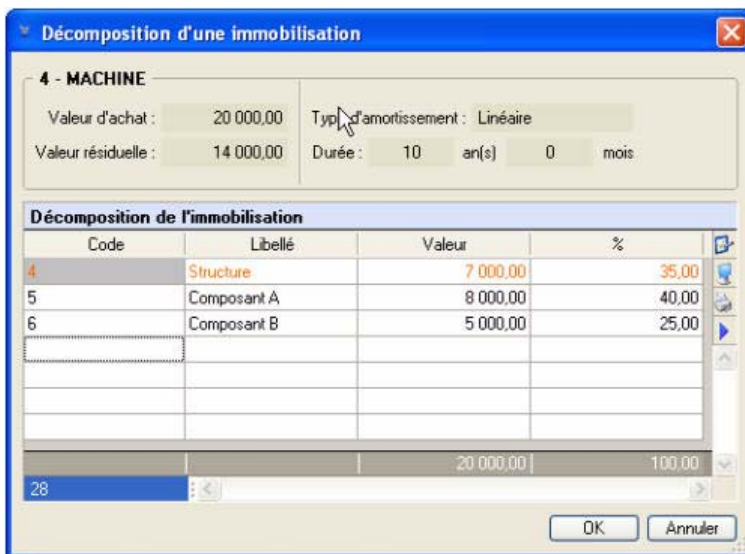


3. Il est alors possible de modifier le libellé de l'immobilisation d'origine (qui devient « la structure ») puis

sa valeur dans la zone .

Sur les lignes suivantes saisissez le **code** des 2 composants ainsi que leur **libellé** et leur valeur.

- ☞ Il est également possible de saisir le pourcentage de répartition, les valeurs seront alors calculées automatiquement.



On obtient la liste des immobilisations suivante.

Code	Libellé	Date d'achat	Valeur à amortir	Type d'amortissement	Nombre d'années
4	Structure	01/01/2002	7 000,00	Linéaire	10
5	Composant A	01/01/2002	8 000,00	Linéaire	10
6	Composant B	01/01/2002	5 000,00	Linéaire	10

Vous devez ensuite effectuer une révision de la durée pour les deux composants à partir de l'exercice 2005 :

- **composant A** : passage d'une durée de **10** à **6** ans
- **composant B** : passage d'une durée de **10** à **5** ans

Voir *Révision de la durée d'amortissement*, **page 21**.

Disparition progressive de l'amortissement dégressif seul et passage à la méthode dérogatoire

Les plans d'amortissement des biens amortis en dégressif qui n'ont pas donné lieu à la constatation d'un amortissement dérogatoire devront, dans la plupart des cas, être revus lors du passage aux nouvelles règles comptables.

Le plan d'amortissement est alors modifié de façon rétrospective.

Attention !

N'hésitez pas à contacter votre expert-comptable ou votre comptable afin d'effectuer une éventuelle régularisation comptable concernant les exercices précédents.

Exemple de plan d'amortissement d'une immobilisation en mode dégressif

Fiche		Complément		Plan		Historique	
Date de début :	01/01/2004	Type d'amort :	Dégressif				
Date de fin :	31/12/2008	Valeur à amortir :	100,00				
Taux d'amort. :	35,00 %	Durée :	5	ans	0	mois	

	Date	Valeur	Dotation	Amortissement cumulé	Valeur résiduelle
1	31/12/2004	100,00	35,00	35,00	65,00
2	31/12/2005	65,00	22,75	57,75	42,25
3	31/12/2006	42,25	14,79	72,54	27,46
4	31/12/2007	27,46	13,73	86,27	13,73
5	31/12/2008	13,73	13,73	100,00	0,00

Dans ce cas, il faut modifier le type d'amortissement dégressif en **linéaire** dans la fiche de l'immobilisation et cocher **Amortissement dérogatoire** en renseignant le type fiscal **Dégressif**.

Amortissement

Type : Linéaire

Durée : 5 ans 0 mois

Taux : 20,00 %

Date de fin : 31/12/2008

Amortissement dérogatoire

Type fiscal : Dégressif

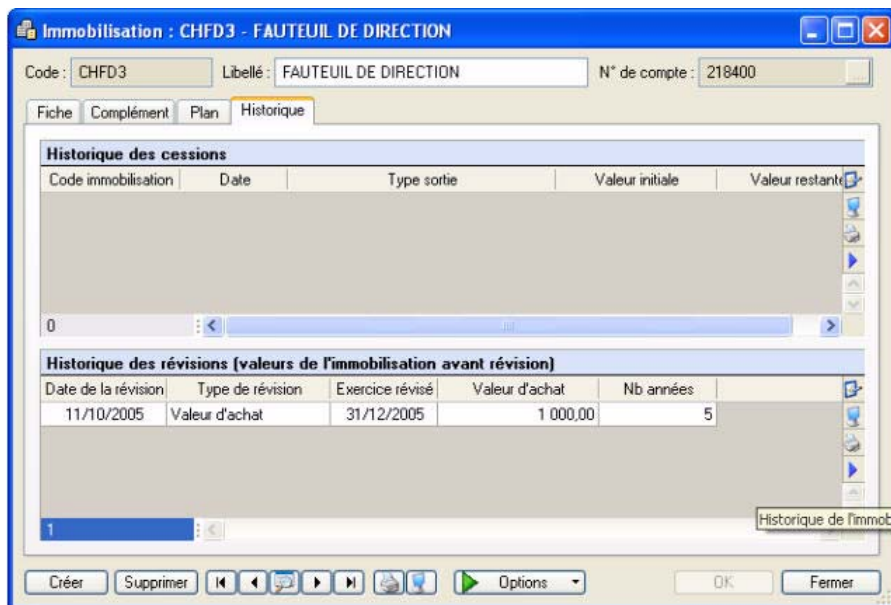
On obtient le plan d'amortissement suivant.

Fiche		Complément		Plan		Historique	
Date de début :	01/01/2004	Type d'amort. :	Linéaire				
Date de fin :	31/12/2008	Valeur à amortir :	100,00				
Taux d'amort. :	20,00 %	Durée :	5	ans	0	mois	

Date	Valeur	Dotation	Amortissement cumulé	Valeur résiduelle	Valeur fiscale	Dotation fiscale	Amort. cumulé fiscal	Valeur résiduelle fiscale	Provision dérog.	Reprise dérog.
31/12/2004	100,00	20,00	20,00	80,00	100,00	35,00	35,00	65,00	15,00	0,00
31/12/2005	80,00	20,00	40,00	60,00	65,00	22,75	57,75	42,25	2,75	0,00
31/12/2006	60,00	20,00	60,00	40,00	42,25	14,79	72,54	27,46	0,00	5,21
31/12/2007	40,00	20,00	80,00	20,00	27,46	13,73	86,27	13,73	0,00	6,27
31/12/2008	20,00	20,00	100,00	0,00	13,73	13,73	100,00	0,00	0,00	6,27

Historique

Dès qu'une révision de plan d'amortissement est effectuée, une ligne d'information apparaît dans l'onglet **Historique** de la fiche immobilisation (pour les révisions de valeur résiduelle, valeur d'achat et révision de la durée).



On peut voir notamment la date à laquelle a été effectuée la révision, le type de révision effectuée et l'exercice révisée.

Les valeurs d'achat et le nombre d'années sont les valeurs de l'immobilisation avant la révision.

Remarques diverses

Dès qu'une révision est faite sur une immobilisation, aucune modification n'est possible dans la fiche en ce qui concerne la **date de début** d'amortissement, les **valeurs d'achat** et **à amortir**, le **mode d'amortissement**, la **durée**, et la partie **Valeur bloquée**.

De plus certaines informations de la fiche immobilisation sont modifiées :

- la **durée** (donc la date de fin et le taux d'amortissement),
- la **valeur d'achat** (donc la valeur à amortir).

Il est possible d'effectuer plusieurs révisions sur la même immobilisation.

Toutes les immobilisations **révisées** apparaissent en italique dans la liste des immobilisations.

Questions – Réponses

Dois-je effectuer une sauvegarde de mon ancien dossier avant de lancer la procédure de récupération de mes données ?

Oui. Il est recommandé d'effectuer une sauvegarde de votre dossier avant d'effectuer cette manipulation. Pour cela, activez la commande **SAUVEGARDE** du menu **UTILITAIRES** de l'ancienne version de Ciel Compta.

👉 Nous vous conseillons vivement de conserver cette copie de sauvegarde.

Comment puis-je reconnaître facilement mon numéro de version ?

1. Pour connaître votre numéro de version, ouvrez votre ancien dossier.
2. Activez la commande **À PROPOS DE CIEL COMPTA** du menu **?**.
Le numéro de version est indiqué dans la fenêtre qui s'affiche.

Tableau de correspondance Ciel Compta

Numéro de version	Millésime
7.0 - 7.01 - 7.10 - 7.11	2001
8.00 - 8.01 - 8.02	2002
9.00 - 9.10	2003
10.00 - 10.50	2004
11.00 - 11.10	2005
12	2006

Quelles sont les étapes à respecter lors de la récupération des données de mon ancien dossier ?

Installation de la nouvelle version de votre logiciel

La nouvelle version de Ciel Compta ou Ciel Compta Evolution doit être installée sur votre ordinateur.

Avant la récupération

- Contrôle de certains éléments de votre dossier actuel :
 - répartition des codes analytiques
 - vérification des écritures lockées
- Copie de sauvegarde de votre ancien dossier.

Récupération de vos données

- Lancement de Ciel Compta
- Sélection de votre ancien dossier
- Saisie éventuelle du mot de passe
- Remise à niveau éventuelle de votre ancien dossier
- Récupération et compte rendu du traitement

Après la récupération

- Vérification de certains éléments (accélérateurs de type «Caisse»).

Quelles sont les éléments qui ne seront pas récupérés depuis mon ancien dossier ?

Les éléments suivants ne seront pas récupérés :

- les états paramétrables
- les rapprochements bancaires
- les budgets et prévisions
- les commentaires des tâches et rappels
- les accélérateurs de type «Caisse»
- l'historique des clôtures.

Au début de la procédure de récupération, un message m'indique que mon logiciel est trop ancien pour être mis à jour. Que dois-je faire ?

Selon la version de votre logiciel, il se peut que la récupération de votre ancien dossier ne soit pas possible.

Nous vous invitons, dans ce cas, à contacter nos techniciens conseil au numéro Indigo **0 825 00 40 30**.

Que se passe-t-il s'il y a une coupure de courant pendant la récupération de mes données ?

1. Pas d'inquiétude. Lancez une restauration de vos données dans l'ancienne version de Ciel Compta (Menu **UTILITAIRES** commande **RESTAURATION**).
2. Lancez une réindexation dans l'ancienne version de Ciel Compta en activant la commande **RÉINDEXATION** du menu **UTILITAIRES**.
3. Activez le menu **?** commande **RESSOURCES/INFORMATIONS - RÉPARATION** pour lancer une réparation des données. La fenêtre **Réparation des données** s'affiche. Cochez les options **Tentative de correction** et **Détail des enregistrements modifiés ou effacés** puis cliquez sur [Ok].
4. Relancez par la suite la procédure de récupération de vos données.